LE VAL D'OISE C'EST VOUS

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR

val d'oise le département

DOSSIER PAGE 10

Le conseil général agit pour l'emploi des Valdoisiens

MON VAL D'OISE, MA PLANÈTE PAGE 20

La restauration des berges de l'Oise

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — FÉVRIER 2010 — NUMÉRO 12
ISSN 1969-2633ISSN 1969-2633

SOMMAIRE

FÉVRIER 2010 N°12

ÉDITO
p.3

EN DIRECT DES CANTONS
p.4

DOSSIER
p.10

VU DU VAL D'OISE
p.16

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI
p.18

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE
p.20

ENTRE NOUS
p.22

SORTIR
p.24

EXPRESSIONS
p.30

CONTACTS
p.31

DOSSIER
Le conseil général agit pour l'emploi des Valdoisiens

10

CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI
Créateurs d'entreprises
Plan numérique

18

MON VAL D'OISE MA PLANÈTE
La restauration des berges de l'Oise

20

VOTRE CANTON DANS CE NUMÉRO

— Retrouvez l'actualité de votre canton dans la rubrique EN DIRECT DES CANTONS p.4 à 9.
Également cités dans ce numéro : **Beauchamp** p.29 — **Beaumont-sur-Oise** p.22, p.25, p.25 — **Bezons** p.29 — **Cergy-Nord** p.27 — **Cergy-Sud** p.20, p.25, p.26, p.28, p.29 — **Cormeilles-en-Parisis** p.22 — **Eaubonne** p.27 — **Ecouen** p.24, p.25, p.27 — **Enghien-les-Bains** p.27, p.27 — **Ermont** p.25 — **Franconville la Garenne** p.24 — **Garges-lès-Gonesse Est** p.27 — **Garges-lès-Gonesse Ouest** p.28 — **Gonesse** p.26, p.27 — **L'Hautil** p.25, p.28, p.29 — **Herblay** p.27, p.29 — **L'Isle-Adam** p.21, p.25, p.29 — **Luzarches** p.27 — **Magny-en-Vexin** p.16 — **Montmorency** p.25 — **Pontoise** p.23, p.24, p.28 — **Sarcelles-Nord-Est** p.29 — **Saint-Gratien** p.25 — **Saint-Ouen-l'Aumône** p.24, p.27 — **Taverny** p.25, p.26, P.27 — **Vallée du Sausseron** p.27 — **Villiers-le-Bel** p.17,p.29, p.29

ÉDITO

DIDIER ARNAL
Président du conseil général du Val d'Oise
president@valdoise.fr

L'acte II de l'éco-département

Après avoir mis en place le conseil départemental du développement durable (C3D) l'année dernière, le conseil général est désormais dans les travaux pratiques. C'est tout le sens du nouveau dispositif d'aide à l'investissement des communes qui a été adopté en janvier dernier. Une enveloppe verte de 50 millions d'euros y sera consacrée chaque année. Désormais répartie sur des critères d'équité, cette aide vise à encourager les équipements respectueux du développement durable.
Le soutien du département sera désormais fonction du respect d' « éco-critères » (économies d'énergies, accessibilité aux personnes handicapées, soutien à l'emploi local…). C'est une première dans le Val d'Oise. Face aux conservatismes qui s'expriment parfois, nous sommes fiers de tenir ainsi nos engagements.

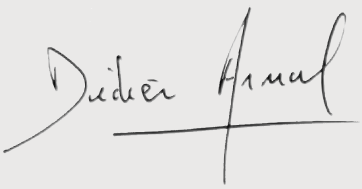

De l'insertion à l'emploi

La crise n'épargne pas le Val d'Oise. 12000 chômeurs supplémentaires ont ainsi été comptabilisés en 2009, montrant ainsi l'urgence à agir. Le conseil général a mis les bouchées doubles : organisation de conférences départementales de l'emploi, adoption en janvier du nouveau plan départemental de développement durable de l'économie et de l'emploi, programme départemental d'insertion, adhésion au dispositif régional d'emplois tremplins… Mais l'action du conseil général ne sera efficace que s'il est rejoint par l'État et si la croissance repart.

VO Bébé grandit bien !

Un an à peine et VO Bébé est en pleine forme ! Cette mesure destinée aux familles qui ont besoin de faire garder leurs jeunes enfants à domicile a prouvé son efficacité puisque 7000 familles en profitent déjà. Parce que de plus en plus de parents travaillent, parce qu'il est souvent difficile de trouver une place en crèche, en ville comme dans les territoires plus ruraux, nous avons fait le choix d'accompagner directement les jeunes familles, celles-là mêmes qui restent souvent à l'écart des aides publiques.
Le conseil général se veut plus que jamais à l'écoute des Valdoisiens.

EN DIRECT
DES CANTONS

VIGNY ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

L'aménagement durable au cœur du développement du canton

La réalisation du premier collège HQE à Vigny traduit l'engagement prioritaire du conseil général en faveur d'un développement économique et social durable. Entre autres initiatives, le conseil général favorise les opérations de réhabilitation, de valorisation et de préservation du patrimoine bâti des communes avec l'aménagement d'espaces publics et d'équipements répondant aux besoins des Valdoisiens : logements sociaux à Guiry, commerces communaux à Sagy et Seraincourt, salles polyvalentes à Cléry-en-Vexin et Courcelles-sur-Viosne… Le conseil général s'est aussi attaché à valoriser les espaces naturels et boisés de ce canton. La deuxième tranche des travaux d'aménagement et d'équipement pédagogique de la carrière de Vigny, site géologique majeur, vient de s'achever. L'opération a permis la sécurisation du site et la mise en place de nouveaux aménagements d'accueil du public (belvédère de lecture du paysage, observatoire géologique). Par ailleurs, l'accessibilité au bois de Morval a été améliorée.

Le conseil général développe le potentiel touristique du Val d'Oise, source de développement économique. Il va contribuer à l'extension et au réaménagement muséographique et scénographique du musée de la moisson à Sagy. Situé dans un ancien corps de ferme au milieu des champs, le musée propose de se familiariser avec le monde agricole et son évolution.

10 millions d'euros consacrés par le conseil général et le conseil régional aux Boucles du Vexin.

CANTON VIGNY

Élu : Guy Paris (Groupe Union pour le Val d'Oise – non inscrit)

18 communes

Nombre total d'habitants : 10 828

Superficie : 123,9 km²

DÉVELOPPER LES CIRCULATIONS DOUCES

Dans le cadre du contrat région-département, le conseil général et le conseil régional d'Ile-de-France se mobilisent pour privilégier les circulations douces. Les Boucles du Vexin, itinéraire cyclable de 80 km reliant Auvers-sur-Oise à Sagy, emprunteront principalement les emprises d'anciennes voies ferrées.

Une première phase d'aménagement concerne trois circuits complémentaires d'environ 30 km, dont le circuit Théméricourt/ Guiry-en-Vexin/Us intégrant des sections d'1 à 3 km accessibles aux personnes à mobilité réduite.

MONTMORENCY LECTURE

Les bibliothèques de la Vallée de Montmorency en ligne

Les bibliothèques de la Vallée de Montmorency disposent désormais d'un site Internet. Ce site, consultable à l'adresse http://www.cavam-biblio.fr/, présente les livres, CD, DVD des bibliothèques des huit communes (Andilly, Deuil-la-Barre, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Saint-Gratien et Soisy-sous-Montmorency). Des informations pratiques telles que les horaires d'ouverture au public, les modalités d'inscription de chaque équipement, ainsi qu'une sélection de sites web y sont également disponibles.

Soutien du conseil général : 172 961 euros

L'ISLE-ADAM ENVIRONNEMENT

Le Marais de Stors, nouvelle réserve naturelle régionale

Espace naturel de 47 hectares situé à Mériel, le marais de Stors est remarquable par sa richesse floristique et faunistique. Son classement récent en réserve naturelle régionale va favoriser la conservation et l'amélioration de ce patrimoine naturel, sa valorisation paysagère et historique, l'accueil du public et l'amélioration des connaissances sur le site et ses abords. L'entretien et la gestion de cette zone humide remarquable sont financés à hauteur de 17 757,50 euros par le conseil général.

FOCUS

ARGENTEUIL OUEST
Rénovation urbaine

Le logement est au cœur du programme de rénovation urbaine du Val d'Argent. À l'horizon 2011, 3 000 logements auront été réhabilités ou construits. Investissement du conseil général : 5,4 millions d'euros.

ARGENTEUIL NORD
Aménagement de la cour du collège

Concomitamment aux travaux de voirie réalisés rue Romain-Rolland, la cour du collège Lucie Aubrac va faire l'objet de nouveaux aménagements. Financement du conseil général : 72 625 euros.

BEAUCHAMP
Saison culturelle

Théâtre, musique, expositions, art contemporain, conférences… l'éclectisme de la programmation culturelle proposée à Beauchamp s'attache à toucher un large public. Soutien du conseil général : 10 000 euros.

BEAUMONT-SUR-OISE
Accompagnement à la scolarité

L'association La Bulle mène auprès des élèves des collèges J. Monod à Beaumont-sur-Oise et G. Brassens à Persan des ateliers d'aide aux devoirs. Le conseil général lui a renouvelé son soutien à hauteur de 6 000 euros.

BEZONS
Midi Tice

Les élèves du collège Henri Wallon découvrent les technologies de l'information et de la communication sur leur pause déjeuner. Une initiative soutenue par le conseil général pour favoriser la maîtrise et la connaissance des techniques contemporaines de communication.

CERGY NORD
Un lieu d'accueil parents/enfants

Créé par le conseil général, les Christophines accueille, une demi-journée par semaine, les enfants jusqu'à 4 ans. Il propose un espace de jeux pour les tout-petits et d'échanges pour les parents et les professionnels de la petite enfance.

Les Christophines, place des Genottes
01 30 32 59 33

CERGY SUD
Sécurité

La lutte contre les tags est essentielle pour garantir la qualité de l'environnement et la sécurité. Le conseil général vient ainsi de renouveler son soutien à Cergy pour le fonctionnement de sa brigade anti-tag. Financement du conseil général : 23 278 euros.

EAUBONNE
Rendez-vous à l'Orange bleue

Axée sur la musique et le mouvement, la programmation de l'espace culturel d'Eaubonne, l'Orange bleue, s'ouvre sur de nouvelles propositions où le répertoire de théâtre classique est à l'honneur. Soutien du conseil général : 20 000 euros.

ÉCOUEN
Une compagnie dans la ville

En résidence à Écouen, le théâtre de la Vallée associe création et action culturelle. La compagnie crée et diffuse ses propres spectacles. Elle propose des ateliers de sensibilisation au spectacle vivant, à travers des animations pédagogiques. Soutien du conseil général : 24 000 euros.

EN DIRECT
DES CANTONS

GARGES-LÈS-GONESSE EST
CITOYENNETÉ

Regards sur la Muette

Metteur en scène, Fabrice Macaux livre, caméra au poing, son regard sur la banlieue. Au travers d'une série de trois documentaires dédiés aux habitants de la Muette, il dévoile avec pudeur le quotidien de gens ordinaires aux vies riches et solidaires, profondément attachés à leur quartier en pleine rénovation urbaine.
Soutien du conseil général : 7 500 euros.
Extraits des courts métrages sur valdoise.fr.

ARGENTEUIL EST ÉDUCATION

Les rendez-vous de l'orientation

Organisés par le conseil général, les forums territoriaux des collégiens ont vocation à accueillir les élèves de 3e pour leur permettre de définir au mieux leur orientation future.
La prochaine édition du Forum des Rives de Seine à laquelle sont conviés les collèges des communes d'Argenteuil, Bezons, Herblay, Montigny-lès-Cormeilles et Cormeilles-en-Parisis est prévue les 18 et 19 février. Différents points de rencontres adaptés aux profils et aux attentes des jeunes sont proposés autour, entre autres, des formations courtes à dominante professionnelle.
Salle Jean Vilar – 9 boulevard Héloïse

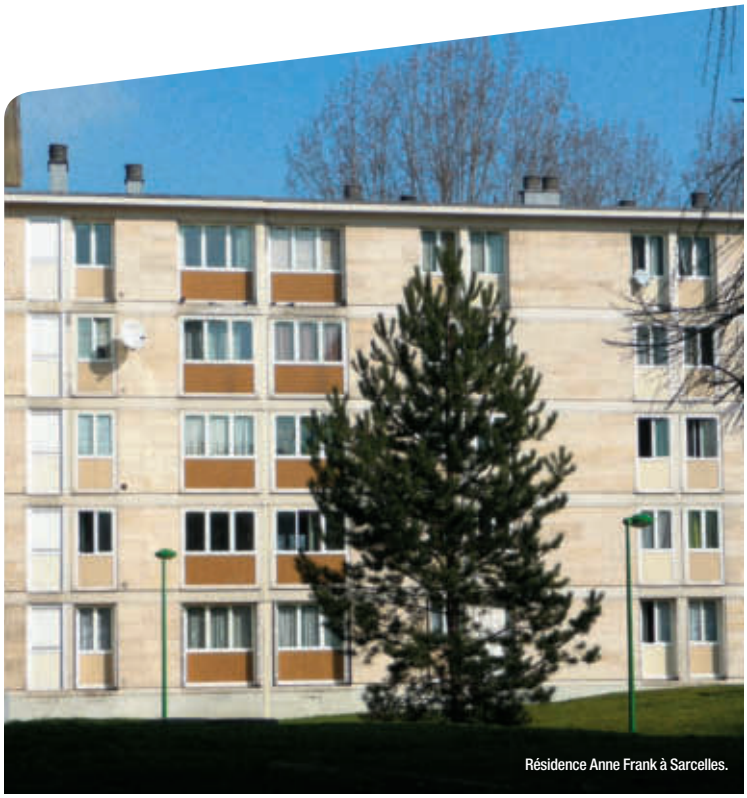
Résidence Anne Frank à Sarcelles.

SARCELLES-SUD-OUEST LOGEMENTS

Le conseil général défend le logement social

32,3 millions d'euros
C'est le montant total de l'acquisition des 919 logements à Gonesse et Sarcelles.

Dans la perspective du rachat des logements mis en vente par Icade, Didier Arnal, président du conseil général et de Val d'Oise Habitat, bailleur social du département, a rencontré les locataires des résidences Anne Frank, Gide et Lully à Sarcelles ainsi que de La Fauconnière à Gonesse. Afin de lutter contre toute spéculation, Val d'Oise Habitat reprendra ainsi 919 logements à Icade. Exerçant pleinement sa mission de service public, Val d'Oise Habitat souhaite favoriser un meilleur entretien de ces logements et y mènera un important programme de rénovation et d'amélioration. L'office départemental s'engage, par ailleurs, à reconventionner tous les logements. Objectif : redonner un statut de logement social à ces résidences pour favoriser la maîtrise du montant des loyers.

CORMEILLES-EN-PARISIS SANTÉ

Le conseil général aux côtés des familles

Le fonctionnement du centre de PMI jusqu'alors géré par la mairie de Cormeilles-en-Parisis, est repris depuis le début de l'année par le conseil général. Le personnel affecté sur les locaux situés place du 11-novembre comprend deux équipes : une rattachée au service social départemental et une au service de Protection maternelle et infantile. Il est composé d'un médecin qui effectue des consultations de protection infantile, d'une sage-femme qui assure des permanences notamment dans le cadre de l'entretien du 4e mois de grossesse, de deux infirmières puéricultrices, d'une psychologue et d'une secrétaire.
Centre de PMI : 01 34 50 47 61

DOMONT INSERTION

Un tremplin vers l'emploi durable

Maillon de l'économie sociale et solidaire, l'association Tremplin 95 soutenue par le conseil général aide au retour à l'emploi des personnes en situation de précarité. Comment ? En les mettant en situation de travail dans les domaines de l'entretien, du repassage, du jardinage, du bricolage, du gardiennage auprès des particuliers, des collectivités locales, des copropriétés et des entreprises. En vingt ans, l'association a permis à 40 000 personnes de reprendre contact avec le marché du travail. Tremplin 95 fait partie du réseau VOIE 95 qui fédère dans le Val d'Oise 25 structures d'insertion par l'activité économique.
www.voie95.net

FOCUS

ENGHIEN-LES-BAINS
Soutien aux gymnastes
Le conseil général a attribué une aide de 6 730 euros à l'association Les Mouettes du lac pour l'acquisition d'un praticable de compétition.

ERMONT
Nouveau contrat, nouvelles infrastructures
Troisième contrat régional pour Ermont. Au programme, la réalisation d'un centre culturel, la reconstruction et l'aménagement de courts de tennis du complexe Marcellin Berthelot et la réhabilitation du centre socioculturel des Chênes. Financement du conseil général : 750 000 euros.

FRANCONVILLE
Précollecte des déchets
18 bornes enterrées vont prendre place dans les immeubles situés rue des Monts-Rouges, rue des Folles-Entreprises, rue de la Croix-Verte et rue des Maraîchers. Objectif : optimiser les collectes d'ordures ménagères, d'emballage et de verre. Subvention du conseil général : 37 613 euros.

GARGES-LÈS-GONESSE OUEST
Collèges et théâtre
Développer une pratique artistique et favoriser la pratique de spectateurs des élèves : telle est l'ambition de l'opération Collège et Théâtre, mise en œuvre dans 53 établissements, dont le collège Paul Éluard. Financement du conseil général : 129 544 euros.

GONESSE
Nouvel élan pour la zone d'activités
Les travaux de réhabilitation de la zone d'activités des Cressonnières, portant sur l'aménagement de la voirie et la sécurité, viennent de s'achever. Subvention du conseil général : 166 525 euros.

HERBLAY
Ouverture de la halte-garderie
Pour mieux répondre aux besoins de mode de garde à temps partiel, la halte-garderie La Coccinelle, soutenue par le conseil général, occupe de nouveaux locaux, plus fonctionnels et mieux adaptés aux besoins des tout-petits.

GOUSSAINVILLE
Itinéraires
L'association Mozaik de cultures propose à partir d'un travail de sensibilisation sur l'histoire de l'esclavage des actions pédagogiques (expos, débats, sorties culturelles…) dédiées aux jeunes de 12 à 18 ans pour leur permettre d'appréhender les histoires culturelles et familiales. Soutien du conseil général : 2 500 euros.

LUZARCHES
Transports collectifs
Le conseil général vient d'attribuer une subvention de 192 500 euros aux Courriers d'Ile-de-France pour le renouvellement d'un véhicule sur la ligne 95-01 Luzarches–Roissy Charles-de-Gaulle.

MAGNY-EN-VEXIN
Protéger la ressource en eau
Pour bénéficier d'une eau potable de qualité et d'un service d'assainissement qui préserve notre environnement, le conseil général agit aux côtés des communes. Il vient de consacrer plus de 1,05 million d'euros pour 25 opérations d'assainissement rural, dont 576 300 euros pour la reconstruction de la station d'épuration de Bray-et-Lû.

MARINES
Nouveau visage pour la bibliothèque
Après quelques semaines de travaux de rénovation, la bibliothèque de Marines fait sa rentrée dans ses nouveaux locaux. Soutien du conseil général : 59 520 euros.

PONTOISE
Un appui important pour les commerçants
Le conseil général soutient pour la troisième année consécutive l'activité du développeur du commerce et de l'artisanat à Pontoise. Subvention du conseil général : 12 000 euros.

EN DIRECT
DES CANTONS

VIARMES PERSONNES HANDICAPÉES

Nouvelles structures pour jeunes et adultes autistes

Pour faire face au déficit de structures d'accueil pour les jeunes et adultes autistes, le conseil général a soutenu l'association la Clé pour l'autisme dans la réalisation de nouveaux équipements à Saint-Martin-du-Tertre : un foyer d'accueil médicalisé et un centre d'initiation au travail et à la vie sociale. Ses structures ont vocation à offrir à 30 jeunes et adultes autistes un lieu adapté à leurs besoins et à leurs évolutions.

SANNOIS PETITE ENFANCE

Le conseil général investit pour la petite enfance

870 000 euros, c'est l'investissement du conseil général pour la réalisation de la Maison de l'enfance.

Avec 50 places de crèche pour 100 enfants de moins de 3 ans, Sannois était loin de l'objectif fixé par le gouvernement de 60 places pour 100 enfants. L'investissement du conseil général en faveur de la Maison de l'enfance et l'aide financière VObébé allouée à 177 familles sanoisiennnes permettent de compenser ce retard. Implantée au cœur de la ville, la Maison de l'enfance propose 166 places, réparties en plusieurs unités selon l'âge des enfants. Elle regroupe l'établissement multi-accueil Jules Ferry, les crèches familiales des Tilleuls et du Poirier Baron et héberge le Relais assistante maternelle. Elle comprend également un cabinet médical pour le médecin des crèches, un espace de réunions et un office de réchauffage pour les repas préparés par la cuisine centrale.

LE CONSEIL GÉNÉRAL SE MOBILISE POUR HAÏTI ● LORS DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER, L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE A DÉCIDÉ D'ATTRIBUER UNE AIDE EXCEPTIONNELLE D'URGENCE DE 100 000 EUROS EN FAVEUR D'HAÏTI, RAVAGÉE PAR UN TREMBLEMENT DE TERRE DEUX JOURS AUPARAVANT. Cette aide est confiée à trois associations actives sur le terrain : Médecins du monde, Médecins sans frontières et la Croix-Rouge française. Par ailleurs, les moyens du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), que le conseil général finance à hauteur de 70 %, sont mobilisés. Un contingent de pompiers du Val d'Oise est parti de Roissy pour Haïti dès le lendemain du sinistre. Il comprend 11 sapeurs-pompiers, du personnel médical et paramédical, un vétérinaire et un spécialiste des télécommunications. Ces personnels sont destinés à assurer le soutien médical des équipes locales.

L'HAUTIL SÉCURITÉ

Les pompiers au service des malentendants

Le conseil général fait de l'accessibilité de tous aux services publics une priorité. Exemple avec l'accès aux services de secours des personnes sourdes ou malentendantes, mis en œuvre par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Un dispositif est expérimenté depuis quelques semaines au centre opérationnel du SDIS à Neuville-sur-Oise. Les utilisateurs peuvent désormais contacter les pompiers 24 h/24, *via* un simple fax, un mail ou un SMS, une nouvelle alternative à l'appel classique au 18. À la réception de la demande de secours, l'opérateur émet un avis informant la personne de la prise en compte de son appel.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Un centre nautique d'envergure

Le plan de développement des piscines en Val d'Oise est concrètement lancé. Le conseil général investit 1,8 million d'euros dans la réalisation d'un équipement dernier cri en Vallée de Montmorency. Installé sur les territoires d'Andilly et de Soisy-sous-Montmorency, le centre nautique sera particulièrement innovant : accessibilité aux personnes à mobilité réduite, bassins en inox, toiture végétalisée, chauffage solaire… et accueillera 130 000 personnes par an. Sur une superficie de plus de 4 700 m², plus de 1 000 m² seront consacrés aux bassins aux destinations diverses : natation, initiation, pataugeoire, loisirs avec jeux d'eau…

FOCUS

SAINT-GRATIEN
Redynamiser le commerce

Le centre commercial de proximité des Raguenets va bénéficier d'un important programme de revitalisation portant sur l'aménagement de la place commerçante, l'amélioration de l'attractivité des commerces et la sécurisation de ses accès. Lancement des travaux en mars prochain. Investissement du conseil général : 191 473 euros.

SAINT-LEU-LA-FORÊT
Logements

L'OPH de l'Oise va réaliser à Saint-Leu-La-Forêt, avenue des Diablots et rue Maurice-Berteaux, un programme de 25 logements sociaux. Financement du conseil général : 72 706 euros.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
Collégiens et cyber-dépendance

Le collège Marcel Pagnol mène auprès des élèves de 4e une action de prévention des conduites à risques, ciblant les enjeux et risques liés à l'utilisation d'Internet. Soutien du conseil général : 1 035 euros.

SARCELLES NORD EST
Sécurité routière

Le conseil général va engager la requalification de la rue Pierre Brossolette. Cette opération comprend la création de feux tricolores adaptés aux malvoyants, la réfection de l'éclairage public, la création d'un passage surélevé et la mise en place de coussins berlinois. Financement du conseil général : 116 561 euros.

TAVERNY
Formation et emploi

Espace d'intervention au service des Valdoisiens de 16 à 25 ans, la mission locale accueille, conseille, informe, oriente et accompagne les jeunes dans leur recherche de formation ou d'emploi et les aide à résoudre bon nombre de difficultés de leur vie quotidienne. Soutien du conseil général : 73 414 euros.

VALLÉE DU SAUSSERON
Au chevet de l'église

Les travaux du clocher de l'église Notre-Dame d'Auvers-sur-Oise, immortalisée par Van Gogh, viennent de s'achever. Subvention du conseil général : 76 400 euros

VILLIERS-LE-BEL
Travaux sur le CD 10

Le conseil général vient de donner le coup d'envoi des travaux du CD 10 à la sortie de Villiers-le- Bel. Au programme : la réalisation d'un rond-point et l'aménagement d'une piste cyclable. Financement du conseil général : 1,6 million d'euros.

7000 familles

du Val d'Oise bénéficient aujourd'hui du dispositif VO Bébé. Lancée il y a un an, cette aide financière du conseil général est versée aux familles recourant à une assistante maternelle.

DOSSIER

Le conseil général agit pour l'emploi des Valdoisiens

11 millions d'euros

pour soutenir les organismes qui prennent en charge l'accompagnement des personnes en insertion professionnelle.

DOSSIER
EMPLOI

Le conseil général a prévu la création d'une dizaine de technopoles pour ancrer l'innovation au plus près des entreprises.

Dans un contexte de crise économique, le conseil général se mobilise pour l'emploi. En valorisant les atouts du département pour créer de nouveaux emplois et en renforçant son accompagnement auprès des Valdoisiens et des entreprises fragilisées.

2 millions d'euros

pour soutenir les organismes associés du conseil général (CEEVO, ACCET…) qui promeuvent l'économie, aident à l'accès à l'emploi et soutiennent la création d'entreprises.

1000

contrats aidés ont été signés dans le Val d'Oise. Ils sont destinés aux bénéficiaires du rSa qui ont besoin de passer par une phase de transition avant de décrocher un emploi de droit commun.

473

bourses d'insertion professionnelle attribuées en 2009.

La crise n'épargne pas le Val d'Oise, 12000 chômeurs supplémentaires ont été comptabilisés en 2009. Le conseil général réagit en mettant en place des actions innovantes. Les conseillers généraux viennent d'approuver le nouveau plan stratégique départemental de développement durable de l'économie et de l'emploi. Ce plan, qui trace les grandes orientations à suivre pour les dix années à venir, est le fruit d'un travail collectif qui a impliqué tous les acteurs économiques et sociaux du département ces derniers mois. Il prévoit notamment de développer la recherche et le développement dans l'économie valdoisienne et prépare ainsi l'avenir du département.

Le conseil général travaille à étendre le réseau de pépinière d'entreprises, à l'instar de la pépinière d'Entreprises Technologiques de Cergy-Pontoise (NEUVITEC 95).

Renforcer l'attractivité du département

Pour cela, le conseil général renforce son soutien à l'innovation et au développement technologique des PME, et notamment son implication dans les sept pôles de compétitivité. Le plan entend également dynamiser les filières d'excellence ou à fort potentiel de développement (intelligence embarquée, mécatronique, cosmétique, éco-construction, éco-activités…) qui peuvent s'appuyer sur la qualité du pôle de recherche et d'enseignement supérieur valdoisien. Pour attirer de nouvelles sociétés, le conseil général entend prendre une nouvelle avance par la mise en œuvre d'une stratégie active de promotion économique du Val d'Oise, s'appuyant notamment sur les trois grands pôles d'activités que sont « le Grand Roissy », Argenteuil-Bezons et Cergy-Pontoise. Il est également prévu la création d'une dizaine de technopoles pour ancrer l'innovation au plus près des entreprises. Le conseil général renforce par ailleurs ses dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises, notamment innovantes. Il travaille à étendre le réseau de pépinières d'entreprises et subventionne les associations qui épaulent les créateurs d'entreprise.

Soutenir les PME

Si ce plan stratégique devrait créer les emplois de demain, le conseil général n'oublie pas de sauvegarder les emplois existants en étant à l'écoute des PME actuellement fragilisées par la crise. Les services du CEEVO, l'agence de développement économique du conseil général, ont fait évoluer leurs actions pour s'impliquer dans l'anticipation des conséquences des plans sociaux et pour aider les dirigeants dans leur relation avec les banques en qualité de « médiateur du crédit ». Le conseil général a également soutenu les entreprises qui sollicitaient les aides financières de la région et de OSEO*. Gilles Cuny, dirigeant de Wall Colmonoy Technologies, a ainsi bénéficié du dispositif régional PM'UP qui lui permettra, nous dit-il, « de recruter au moins trois personnes dans les mois à venir ».

Faciliter le retour à l'emploi

L'emploi passe aussi par des dispositifs d'insertion professionnelle. Le conseil général propose des parcours vers l'emploi à plus de 9000 bénéficiaires du rSa. La plupart sont orientés vers des associations dont le professionnalisme ▸▸▸

INFOS PRATIQUES

SOUTIEN AUX ENTREPRISES
Le CEEVO (comité d'expansion économique du Val d'Oise), organisme associé du conseil général, est à l'écoute des sociétés du département. Il peut épauler les entrepreneurs dans la résolution de leurs difficultés de financements.
➜ www.ceevo95.fr
01 34 25 32 42

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE
L'E2C a pour objectif l'intégration professionnelle d'un public sorti du système éducatif sans qualification ni emploi.
➜ www.e2c95.com
ou 01 39 96 42 70 (Argenteuil)
et 01 34 04 10 02 (Sarcelles).

RSA
Pour savoir si vous pouvez bénéficier du rSa, faites une simulation sur le site www.caf.fr ou www.msa.fr
➜ Renseignements au 0 820 25 95 10 ou auprès du Service insertion du conseil général au 01 34 25 34 42

PERMIS DE CONDUIRE
Le conseil général a mis en place le dispositif Aide au Permis pour tous les jeunes de moins de 26 ans depuis juillet 2009. Cette aide va de 100 à 600 € selon le revenu des jeunes ou de leur famille.
➜ www.valdoise.fr, rubrique Jeunes. Numéro vert: 0 800 88 10 14 ou permisdeconduire@valdoise.fr

DOSSIER
EMPLOI

▸▸▸ est reconnu et l'expérience indispensable pour la prise en charge de ces personnes. Certains d'entre eux sont également orientés vers des opérateurs de placement. Sandrine Germand-Houssais, chef de projet au sein de la filiale Adecco Parcours & Emploi précise que la mission est différente de celle de ses collègues des agences classiques. «Nous préparons les personnes qui sont parfois très éloignées du monde du travail aux entretiens d'embauche. Nous faisons parallèlement la promotion de ces candidats auprès des entreprises qui recrutent. Nous nous appuyons sur les contacts du Groupe Adecco. Une fois en poste, nous les suivons pour faciliter leur adaptation dans l'entreprise». Le conseil général innove dans son nouveau programme départemental d'insertion en imposant une obligation de résultat. Le cahier des charges stipule en effet que ces agences de placement perçoivent 30% de la prestation lors de la prise en charge, puis les 70% restants si la personne est placée dans un emploi de plus de six mois.

Rapprocher les jeunes des entreprises

La nouvelle politique départementale met également l'accent sur le soutien aux jeunes. Dans le cadre du plan stratégique de développement durable de l'économie et de l'emploi, le conseil général s'engage ainsi à mobiliser les entreprises du département pour dynamiser l'accès à l'emploi des jeunes, et va notamment créer un dispositif novateur de «coaching» destiné à préparer des jeunes à occuper un emploi identifié dans une entreprise. En juillet 2009, les conseillers généraux se sont par ailleurs engagés à verser une subvention aux employeurs qui recourent aux emplois-tremplin. Ce dispositif régional permet à des jeunes de moins de 26 ans de trouver un CDI à plein-temps dans des structures reconnues d'utilité sociale (associations, entreprises d'insertion, fondations…). Une quinzaine d'associations valdoisiennes ont d'ores et déjà sollicité ce financement supplémentaire. Le conseil général a également été moteur dans la création de l'École de la deuxième chance ouverte l'an dernier à Argenteuil et à Sarcelles. Une troisième antenne est en projet. Cette structure permet à 120 jeunes sortis du système scolaire sans qualification de se former et d'accéder aux entreprises. «J'ai décroché un contrat de professionnalisation chez EDF au bout de deux mois de formation, nous dit Ramzy, 19 ans. Cette école m'a permis de mettre très rapidement un pied dans le monde du travail». ■

*OSEO : établissement public dont la vocation est de soutenir l'innovation et la croissance des PME.

600

jeunes de moins de 26 ans ont bénéficié, depuis le 1er juillet 2009, de l'aide du conseil général pour le permis de conduire.

229

implantations d'entreprises ont été dénombrées par le CEEVO en 2009 dans le Val d'Oise.

INTERVIEW

« De grandes orientations pour générer de l'emploi »

Viviane Gris,
vice-présidente chargée des affaires sociales

Alain Leikine,
vice-président chargé du développement économique

Le conseil général se mobilise pour l'emploi. Mais l'emploi ne relève pas directement des compétences du Département ?

Viviane Gris : Les politiques de l'emploi émanent de l'État, à travers le Pôle emploi notamment. Le conseil général permet aux personnes en difficulté, que le pôle emploi ne prend pas en charge, de retourner vers l'emploi, voire de créer leur emploi avec l'accompagnement à la création d'entreprises. Notre accompagnement s'adresse également aux jeunes. De plus en plus, le conseil général propose des formations préqualifiantes, comme à Roissy, pour mettre les formations en adéquation avec les besoins des entreprises du Val d'Oise.

Alain Leikine : Je rappelle aussi que la région a la compétence pour la formation et le développement économique. Mais le conseil général peut valoriser ses territoires pour attirer les sociétés. Dans le contexte de concurrence du Grand Paris, nous comptons sur l'attractivité des trois pôles majeurs du Val d'Oise : Roissy dans le domaine de l'aéroportuaire, Argenteuil-Bezons dans le tertiaire et l'industrie à forte valeur ajoutée et à Cergy-Pontoise dans le secteur technologique.

Dans le nouveau Programme départemental d'insertion (PDI) et dans le nouveau Plan stratégique de l'économie, l'emploi figure-t-il au premier rang des priorités ?

Viviane Gris : Le nouveau PDI met l'accent sur le retour à l'emploi tout en prenant en compte les difficultés des personnes dont certaines en sont très éloignées. Le conseil général n'hésite pas à faire appel à une diversité d'opérateurs, principalement associatifs, pour aider les bénéficiaires du rSa à retrouver un emploi. Nous adaptons les outils d'accompagnement en fonction des profils des bénéficiaires du rSa et des jeunes qui veulent trouver un emploi. Dans ses propres services, le conseil général intègre des personnes issues des parcours d'insertion professionnelle, sous forme de contrats aidés. 290 ont été signés ces deux dernières années.

Alain Leikine : L'emploi est la conséquence des actions définies dans le plan stratégique de développement économique. Grâce à la formidable implication des acteurs économiques du Val d'Oise, nous avons fixé les grandes orientations qui devraient générer de l'emploi. Tout d'abord, nous misons sur l'innovation et la Recherche et Développement. Le conseil général conforte notamment l'ancrage des pôles de compétitivité et renforce l'accompagnement à la création d'entreprise en travaillant notamment à l'ouverture de nouvelles pépinières.

Les services d'insertion professionnelle et du développement économique semblent travailler main dans la main. Les frontières entre le monde du « social » et celui de l'économie sont-elles en train de tomber ?

Alain Leikine : Plusieurs actions du plan stratégique de développement économique ont été définies avec les travailleurs sociaux. Il est essentiel d'associer tous les acteurs de la filière emploi. Plusieurs expérimentations vont être menées pour rapprocher les entreprises des jeunes et des bénéficiaires du rSa.

> "Plusieurs actions du plan stratégique de développement de l'économie ont été définies avec les travailleurs sociaux."

HANIEH VOOSOGHI, 28 ANS, HABITE À VAURÉAL

"J'étais fleuriste et je me suis retrouvée au chômage. On m'a proposé de suivre une formation mise en place par le conseil général en partenariat avec la Chambre de métiers pour les bénéficiaires du RSA de huit mois pour devenir boulanger. J'ai trouvé un travail dans une boulangerie à Cergy seulement un mois après avoir terminé la formation".

NICOLAS PLOWIECKI,
P-DG DE L'ENTREPRISE BALT (MONTMORENCY)

"Dans le cadre d'un pôle de compétitivité, nous avons bénéficié de l'aide du conseil général pour développer une nouvelle génération de prothèse vasculaire. Cela nous permet de sauvegarder nos emplois et nous offre des perspectives d'embauche quand il s'agira de fabriquer ces futures prothèses."

ASSIA MAMODHOUSSEN,
29 ANS, HABITE À FRANCONVILLE

"On m'a orientée vers la société Stragefi car j'étais au RMI et complètement perdue dans mes recherches d'emploi. J'ai rencontré une consultante qui m'a réellement accompagnée dans mes démarches, qui a su valoriser mes compétences. Assez vite, j'ai trouvé un emploi stable dans le secteur du tourisme."

LOISIRS

Du château de La Roche-Guyon à celui d'Auvers-sur-Oise, de la base de loisirs de Cergy-Neuville aux grandes manifestations culturelles, les atouts touristiques du Val d'Oise sont nombreux mais parfois méconnus. Le conseil général a décidé la refondation du Comité départemental du tourisme et des loisirs (CDTL) pour en faire l'agent fédérateur des initiatives et des professionnels du secteur.

SPORT

Initier les enfants à une discipline, gérer un club, organiser une compétition… les bénévoles des clubs sportifs jouent un rôle indispensable. En moyenne, chaque club peut compter sur le dévouement d'une dizaine de bénévoles, non compris le bureau de l'association. Or le Val d'Oise compte plus de 1600 associations sportives. Les bénévoles constituent une communauté importante mais discrète. Pour valoriser et reconnaître l'engagement de ces acteurs sportifs au profit de la collectivité, le conseil général les a associés aux sportifs de haut niveau lors des premiers Trophées du sport.

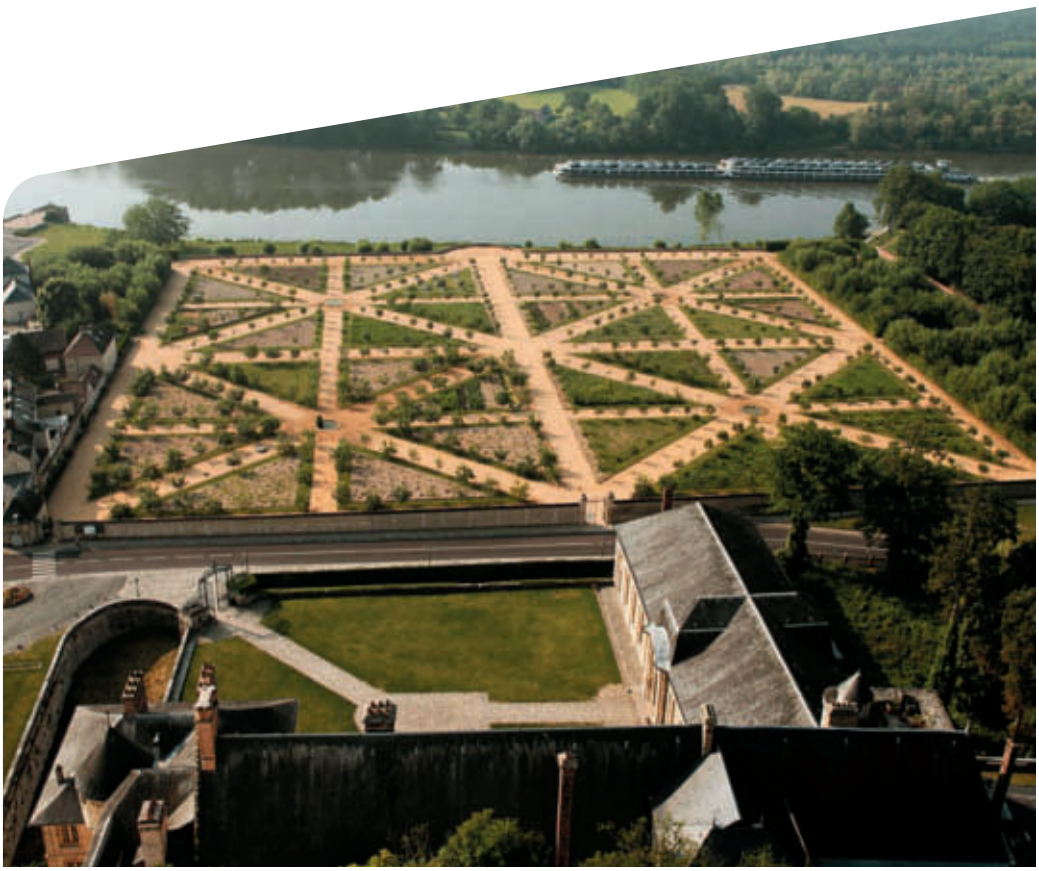

SPECTACLE VIVANT

Le soutien au spectacle vivant fait partie des priorités de l'action culturelle du conseil général. Soutien aux structures qui accueillent les spectacles : 28 lieux et saisons culturelles reçoivent au total 1,2 million d'euros. Soutien aux compagnies artistiques professionnelles. 36 ont reçu une aide en 2009, pour un total de 398000 euros. Soutien aux manifestations, portées par des associations ou des collectivités, qui bénéficient d'aides spécifiques : Jazz au fil de l'Oise, CirqÉvolution, Festival baroque de Pontoise, Cergy Soit, Les Heures musicales de Taverny, Festival d'Auvers, Ballades en novembre à Viarmes…

Photo : la compagnie Chabatz d'Entrar à Villiers-le-Bel, lors de CirqÉvolution 2009.

CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI

CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Les pépinières aident les entreprises à grandir

L'Association pour la promotion des centres de création d'entreprises tertiaires (ACCET) est l'outil mis en place par le conseil général au bénéfice des créateurs d'entreprises du Val d'Oise. Elle gère quatre pépinières, et un hôtel d'entreprises pour celles qui sortent de pépinières. Les entreprises du Val d'Oise qui bénéficient de ce type d'accompagnement ont un taux de réussite supérieur à 80 % après trois ans d'existence. Largement plus que celles se débrouillant seules. Bureaux d'études, services à la personne, services Web... les entreprises retenues en pépinières sont très variées. Après la période d'accompagnement, 90 % d'entre elles s'installent en Val d'Oise.

COMMENT ÇA MARCHE ? /

— Pour qui ?

L'entreprise ayant moins de deux ans d'existence sera accompagnée entre 36 et 48 mois, jusqu'à sa 5e année.

Pour les futurs créateurs qui veulent concrétiser un projet, ils peuvent se diriger vers l'Incubateur du Val d'Oise avec un accompagnement possible pendant 12 mois.

— Comment accéder à une pépinière ?

Le jeune créateur doit exposer son projet devant un comité de sélection composé de représentants de collectivités, de partenaires économiques et d'experts.

— Où s'installer ?

Quatre pépinières :
– Cergy
– Neuville-sur-Oise (Neuvitec 95)
– Val & Forêt (Le Plessis-Bouchard)
– Sannois

Un hôtel d'entreprises :
– Franconville.

Au total une centaine de locaux.

POUR QUEL ACCOMPAGNEMENT ? /

En pépinière, l'entrepreneur dispose d'un ensemble de services logistiques communs : standard personnalisé, un bureau, des salles de réunion, un secrétariat, des bases de données professionnelles.

L'ACCET a développé une méthode d'accompagnements croisés : suivi individuel par des ressources internes et par des partenaires externes, actions collectives également internes et externes. L'entrepreneur accède à un réseau de partenaires labellisés. Un suivi trimestriel permet d'adapter les stratégies. Ateliers, Journées du coach, Soirées, Journées expert, Nuits de la création… une multitude d'actions nourrissent les réseaux.

CONTACT/

Association pour la promotion des centres de création d'entreprises tertiaires :
ACCET Val d'Oise Technopole
4 place de la Pergola - BP 70116
95021 Cergy-Pontoise Cedex
01 30 75 06 38
www.accet.asso.fr
contact@accet.asso.fr

PLAN NUMÉRIQUE

Plan numérique du conseil général pour les collèges

L'assemblée départementale a voté le Plan numérique des collèges le 29 septembre 2009. Les moyens budgétaires engagés par le conseil général sont considérables : 25 millions d'euros inscrits. Les objectifs d'un collège numérique sont multiples : favoriser la réussite scolaire, alléger les cartables, économiser du papier, développer les relations avec les parents… Ces profonds changements dans les pratiques nécessitent l'implication de tous les acteurs d'un établissement. Afin d'en tenir compte mais aussi d'assurer l'équilibre géographique et social des territoires, 36 collèges ont été retenus, en concertation avec l'inspection académique, pour démarrer dès à présent.

36 COLLÈGES
dans la première phase

– Argenteuil
Lucie-Aubrac,
Eugénie-Cotton
Irène-Joliot-Curie
Paul-Vaillant-Couturier

– Arnouville-lès-Gonesse

– Auvers-sur-Oise

– Bezons
Gabriel-Péri

– Bray-et-Lû

– Cergy
La Justice,
Moulin-à-Vent,
Touleuses

– Deuil-la-Barre
Nouveau collège

– Eaubonne
André-Chenier

– Ermont
Jules-Ferry

– Ezanville
Aimé-Césaire

– Fosses

– Franconville
Bel-Air

– Garges-lès-Gonesse
Henri-Wallon
Paul-Éluard

– Gonesse
Robert-Doisneau

– Goussainville
Georges-Charpak
Pierre-Curie

– Jouy-le-Moutier
Les Merisiers

– Montigny-lès-Cormeilles
Louis-Aragon

– Montmagny

– Persan

– Pontoise
Nicolas-Flamel

– Saint-Gratien
Jean-Zay

– Saint-Ouen-l'Aumône
Marcel-Pagnol

– Sannois
Jean-Moulin

– Sarcelles
Anatole-France
Chantereine
Jean-Lurçat

– Soisy-sous-Montmorency
René-Descartes

– Taverny
Carré-Saint-Honorine

– Villiers-le-Bel
Saint-Exupéry

COMMENT ÇA MARCHE ? /

1/ LES TICE

Chaque collège doit définir son projet spécifique d'utilisation des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

2/ VALIDATION

Le projet est présenté par le principal du collège et un enseignant à une commission technique au conseil général.
Quand le projet est définitivement validé, il est soumis au conseil d'administration du collège.
Une convention multipartite, dont le collège et le conseil général font notamment partie, est signée.

3/ LES AIDES

Les aides se mettent en place : formation des enseignants, installation des matériels numériques adaptés et de la maintenance.

Contact
Direction de l'éducation et du sport du conseil général : 01 34 25 38 11

La restauration des berges de l'Oise

Des travaux lourds, bénéficiant du financement du conseil général, sont engagés pour rendre les berges plus sûres et plus belles. Les techniques de génie végétal désormais employées sont plus économiques et plus respectueuses de l'environnement que celles des années 80 qui utilisaient le béton.

Les berges de rivières sont un milieu vivant complexe et fragile. Celles de l'Oise soumises à la dynamique naturelle doivent aussi supporter les effets de la navigation, le batillage ainsi qu'on nomme le choc des vagues provoquées par le passage d'un bateau. Le Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges a été créé par le conseil général. Il regroupe également 22 communes riveraines. Il gère un programme d'entretien – plus de 800 000 m² d'espaces verts tondus chaque année – et un programme de travaux.

Une végétation entretenue et préservée

L'Oise représente en Val d'Oise environ 90 km de berges. Naturelles vers l'amont, plutôt aménagées dans la partie aval. Au total, les berges naturelles restent encore majoritaires (55 %). Les interventions de génie végétal consistent à donner au talus la pente la mieux adaptée aux contraintes hydrauliques et à le replanter en arbres à croissance rapide, comme le saule. Les racines maintiennent la terre, la végétation attire les oiseaux. Sont implantées dans le lit de l'Oise des protections antibatillage derrière lesquelles les poissons trouvent des zones calmes et où peuvent se développer des roselières. Faune et flore ne sont plus victimes des ruptures de continuité écologique que les matériaux inertes, comme le béton, causaient. La biodiversité en sort gagnante. Malgré tout, certaines espèces que l'on voudrait voir régresser subsistent comme le ragondin ou la renouée du Japon, une plante invasive. Une phase de diagnostic a identifié les zones dégradées et déterminé celles à traiter prioritairement. Huit communes sont concernées par les travaux actuels : Noisy, Bruyères, Beaumont, Parmain, Butry, Éragny, Neuville et Jouy-le-Moutier. À Éragny-sur-Oise, par exemple, la partie de gros travaux s'achève, les plantations aquatiques se feront au printemps. Le réaménagement du chemin de halage suivra.

680 000 €

c'est la subvention du conseil général pour les travaux lourds de restauration des berges de l'Oise sur trois ans.

POINTS DE VUE

Bernard Breton,
membre du C3D*, président de la fédération de pêche du Val d'Oise, secrétaire général de la Fédération nationale.

Pourquoi la végétation des bords de l'Oise doit-elle être entretenue plutôt qu'évoluer librement ?
La fédération, locataire des berges de l'Oise, explique depuis plus de 10 ans que la végétation des berges doit être gérée selon deux axes : le premier est la protection des bords de la rivière avec des conséquences écologiques : reproduction et abris des poissons en particulier. La végétation arborée ou arbustive doit être régulièrement gérée pour maintenir l'accès au bord de l'eau car les espèces (saules, aulnes) ont une croissance rapide. Il en va aussi du maintien des paysages.

Les techniques végétales sont-elles plus coûteuses que celles de génie civil ?
Les deux techniques ont un coût financier instantané. Mais ce ne sont pas les prix qui sont à prendre en compte mais les coûts écologiques. Ces derniers sont bien plus difficiles à déterminer car il faut tenir compte à la fois de la restauration des milieux et de leur avenir, en particulier du développement et de la préservation de la biodiversité.

Quelles sont les perspectives d'usage des bords de l'Oise ?
Les pêcheurs sont depuis toujours les utilisateurs des berges. Autrefois, cette activité visait l'alimentation humaine. Aujourd'hui, la pêche est considérée comme un loisir. Sans les pêcheurs, il n'y aurait guère de présence humaine et de surveillance du milieu, ils ont une place incontournable qu'il faut maintenir et faciliter en particulier dans le cadre de la reconquête des berges de la rivière. Mais, il est aussi évident que les bords de l'Oise, comme celles des autres cours d'eau de gros calibre, doivent être ouverts à d'autres loisirs doux de nature (promenade, randonnées pédestre et cycliste). On peut penser que les berges de notre rivière Oise supporteront un tourisme de proximité qui peut se développer autour de pôles équipés pour cette activité.

*Conseil départemental du développement durable.

Claude Legout,
Enseignant, historien de la navigation sur l'Oise.
« Ce programme important était nécessaire. On a vu l'exemple extrême du chemin de halage carrossable, immédiatement en aval du barrage de Parmain, qui s'est effondré il y a quelques années, interrompant la circulation sur cette rive droite. Les réalisations en cours et les projets engagés témoignent qu'on a conscience que notre Oise, qui a un passionnant passé historique bien méconnu, a de nouveau un avenir ! »

AGENDA

Les Bars des sciences
Les Bars des sciences proposent d'aborder les sciences autrement. Sous forme de rencontres conviviales avec des journalistes et des scientifiques, sur des thèmes variés, et toujours en lien avec les questions de société. Cette opération est soutenue par le conseil général.

PROCHAINES DATES :

→ Le 12 mars à 20h, MJC de Presles : « Tout un univers à explorer… ou a conquérir ? », la conquête spatiale

→ le 19 mars à 20h30, MJC d'Ermont : « Mon œil ! »
Programme complet sur www.fdmjc95.org, le site de la Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture du Val d'Oise et Associations d'éducation populaire en Val d'Oise.

La Fédération du Val d'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique a ouvert son site Internet en début d'année : www.pecheurs95.fr

Viens voir les comédiens

Raja, Trang, Stéphane et les autres… Une quinzaine de comédiens constitue la troupe du théâtre du Cristal. Leur point commun : une situation de handicap.

Le théâtre du Cristal aurait-il atteint les objectifs qu'il se fixait à ses débuts : permettre à des personnes en situation de handicap d'accéder à la pratique artistique et changer le regard de la société sur elles ? Pari réussi avec la constitution d'une troupe permanente, forte d'autant d'histoires singulières et de parcours de vie que de comédiens. Pour Raja, qui était resté longtemps sans communiquer et qui participe à l'aventure depuis 1997, « le théâtre est une réponse vraie à ma quête psychologique ». Au-delà des bénéfices individuels des comédiens, les spectacles font évoluer les mentalités. Les exigences artistiques de leur metteur en scène ont amené les comédiens à un niveau professionnel qui a subjugué les spectateurs du « Dernier Cri ». « Mais attention, prévient Trang, il faut conserver une juste mesure, l'équilibre entre technique et sincérité, ne jamais oublier le message sur la manière dont on traite "l'autre", le handicap ou d'autres formes de différences. » La bouleversante richesse humaine des comédiens du théâtre du Cristal nous en prémunit.

INFOS PRATIQUES

Théâtre du Cristal
→ Site SOFIA, 2 avenue du Président-Wilson 95260 Beaumont-sur-Oise
01 34 70 44 66
www.theatre-ducristal.com
contact@theatre-ducristal.com

Association la Montagne du Parisis
Les comédiens sont issus du partenariat avec l'association Sésame Autisme la Montagne du Parisis, dont l'établissement et services d'aide par le travail (ESAT) prend en charge et fournit les soutiens médico-sociaux aux 15 personnes de l'atelier théâtre.

→ Route Stratégique 95240 Cormeilles-en-Parisis
01 39 31 59 99

AGENDA

– Dans le cadre du festival Arts en folies à Séville et Istanbul en mars 2010, et à Liège en mai 2010.

– Création d'un spectacle la saison prochaine d'après les poèmes d'Henri Michaux à Paris et à Beaumont-sur-Oise dans la salle du théâtre du Cristal.

À SAVOIR

117 communes
du Val d'Oise
possèdent au moins
une bibliothèque.

Bibliothèque départementale du Val d'Oise
→ 28 avenue
du Général-Schmitz
95300 Pontoise
01 30 30 33 34

Pour accéder
au catalogue RéVOdoc
Rendez-vous sur le site
www.bibliotheques.
valdoise.fr

La bibliothèque des bibliothèques

Catherine Robin est responsable de l'acquisition des livres pour adultes et revues à la bibliothèque départementale du Val d'Oise, un service du conseil général.

Catherine Robin est toujours volontaire pour parler de son métier de bibliothécaire et de ses missions de promotion de la lecture. Avec un enthousiasme communicatif. Un état d'esprit nécessaire dans un secteur soumis à la concurrence des produits multimédias ? « Non, répond-elle, cela ne se fait pas au détriment des bibliothèques. Dans le Vexin dont je suis l'interlocutrice permanente, il y a eu récemment plusieurs créations de bibliothèques : Cormeilles-en-Vexin, Théméricourt. Celle de Marines a été agrandie. Les associations ou les collectivités bénéficient de notre expertise pour conseiller et soutenir de tels projets ». Le fonds de la bibliothèque départementale, fort de 250 000 documents, est mis à disposition des bibliothèques. Les plus petites en particulier trouvent ainsi un moyen d'alimenter et de renouveler leurs rayons. « Un autre point fort est RéVOdoc, qui permet aux Valdoisiens d'accéder directement aux catalogues de 60 bibliothèques et de pouvoir y emprunter des documents. »

FORMATION

La bibliothèque départementale organise des stages de formation pour les professionnels et les bénévoles concernés par la lecture, la musique ou le cinéma. En 2008, 28 formations ont accueilli un millier de stagiaires environ.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

© Pierre Redon

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE CYBERÉCOLOGIE

Une « Marche sonore » dans la ville

L'abbaye de Maubuisson, site d'art contemporain du conseil général, a demandé à Pierre Redon, créateur des Marches sonores, d'adapter cette forme artistique à Saint-Ouen-l'Aumône. Le promeneur, muni d'un baladeur Mp3 et d'une carte, suit un parcours qui lui apporte une compréhension originale du territoire. Pierre Redon s'est appuyé sur un an d'enquêtes et sur les recherches du musée de l'Éducation voisin. Il s'intéresse d'abord à l'écologie. Les rapports et les transformations que l'homme provoque dans la nature. À Saint-Ouen-l'Aumône, il a analysé l'éloignement progressif du citadin et de la nature. Mais au-delà des témoignages et de l'aspect documentaire, Pierre Redon reste un artiste. Sensible aux créations graphiques et sonores, il les compose en lien spécifique avec la marche.
Avenue Richard-de-Tour.
01 34 64 36 10

EN BREF

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Réunion publique

Le président du conseil général, Didier Arnal, vous convie à une réunion publique dans le cadre de sa visite du canton d'Écouen.
Le 19 février à 20h30.
www.valdoise.fr

FRANCONVILLE

Jeu, set et cirque

Trois numéros, «La Petite Fille âgée», «Le Tennis» et «Le Diable au corps», pour une soirée entre cirque et cabaret, où burlesque rime avec virtuosité.
Le 20 février à 21 h, espace Saint Exupéry.
01 39 32 66 05

PONTOISE

Casimir et Caroline

Un couple dans l'Allemagne des années 1930. L'amour peut-il résister à l'effondrement d'un monde ?
Le 11 mars à 19h30, les 12 et 13 à 20h30, L'Apostrophe-théâtre des Louvrais.
01 34 20 14 14

VAURÉAL ART ET SPECTACLE

Manganèse et Basura Cirkus

Le salon Manganèse est réputé pour la qualité des artistes qui y sont sélectionnés. Il permet ainsi aux Valdoisiens de découvrir de nombreuses facettes de l'art contemporain à travers huit sections : peinture, sculpture, gravure, dessin, aquarelles, photo, vidéo, installation… Le vernissage de la manifestation accueillera le spectacle de clown de rue de la compagnie À bout de ficelle, implantée à Éragny-sur-Oise, et qui bénéficie du soutien du conseil général.

Le 16 février à 19h, Basura Cirkus.
Du 14 au 28 février, salon Manganèse, complexe Marcel Paul, entrée libre.
01 34 43 15 15

LE PLESSIS-GASSOT PUBLICATION

Une nécropole celtique exceptionnelle

Parmi les 18 tombes, datant de la première moitié du IIIe siècle avant notre ère, fouillées au Plessis-Gassot, l'une d'elle correspondait à un militaire de haut rang et contenait un mobilier exceptionnel. En particulier des coupes importées d'Étrurie, qu'on n'avait jamais découvertes au-delà des Alpes. Cette nécropole est l'objet d'un numéro spécial de la « Revue du Nord » (hors-série, collection Art et Archéologie, n° 15, 2009), publiée par l'université de Lille 3 avec le soutien du conseil général.

À VOS AGENDAS

CERGY
Expo
Bobby Camus, plasticien « roule pour vous » des documents imprimés de récupération.
Jusqu'au 30 juin, L'Apostrophe-théâtre des Arts, entrée libre, sur réservation.
01 34 20 14 14

CHAMPAGNE-SUR-OISE
Théâtre
« Un dîner bien tranquille », une comédie présentée par le théâtre de l'A.B.A.
Les 13 (20h30) et 14 février (17h), salle Scheurer.
06 07 48 28 01

ERMONT
Wayra et le sorcier de la montagne
Musique, chants traditionnels se mêlent aux décors colorés et aux différentes marionnettes pour faire de ce conte d'Amérique du Sud un spectacle haut en couleur.
Le 24 février à 10h15 et 14h30, théâtre de l'Aventure.
01 34 44 03 80

L'ISLE-ADAM
Clovis Trouille

L'exposition « Voyous, voyants, voyeurs » brosse un panorama esthétique de l'œuvre de Clovis Trouille, découvert en 1930 par Salvador Dali.
Jusqu'au 7 mars, musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.
01 34 69 45 44

MONTMORENCY
France-Togo

Bracelet d'esclave.

« Énergies et culture » une exposition sur le thème du développement durable.
Jusqu'au 20 février, Maison des loisirs et de la culture.
06 81 79 40 92

PERSAN
Marionnettes « La mano »
Roberto est victime d'un accident qui le prive de sa main. Cette main est dotée de sa propre personnalité et va les emmener dans une lutte intérieure.
Le 13 février à 18h30, Maison des jeunes et de la culture.
01 39 37 46 98

SAINT-GRATIEN
Éducatif

© Émilie Roy

La compagnie Nagananda présente « Le Voyage de Jason », aux élèves de CM1 et CM2 de l'école Jean Moulin.
Le 13 mars à 17h, théâtre Jean Marais.
01 39 89 24 42

TAVERNY
La Dispute
Rien moins que la Comédie-Française pour un auteur classique, Marivaux, qui n'a rien perdu de sa pertinence sur l'inconstance des hommes et des femmes face à l'amour.
Le 13 février à 20h30, centre culturel.
01 34 18 65 10

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

BESSANCOURT CONCERT

Olivier Nivet

Jazz, classique, musique contemporaine, aucun univers n'est étranger au compositeur et pianiste Olivier Nivet. En résidence à Bessancourt avec l'ensemble *D'une rive à l'autre*, il propose un concert multimédia qui mêlera images et musique. Olivier Nivet est aussi professeur, et les élèves participeront à l'événement. Ce concert est organisé en partenariat avec le conseil général.
Le 12 février à 21 h, salle Paul Bonneville.
01 30 40 44 10

GONESSE THÉÂTRE

L'écriture sur un plateau

« Plateau d'écritures » ouvre la scène à toutes les formes d'écrits. En février, c'est un conte surréaliste, amené du Québec par « Les Hommes à scie ». Deux individus qui jouent autant de l'égoïne amplifiée que des mots. En revanche, le langage reste seul avec « Devant la parole », dont Louis Castel a tiré la matière des carnets de Valère Novarina.
Le 13 février à 15h, « Les Hommes à scie », le 12 mars à 21 h, « Devant la parole », auditorium de Coulanges.
01 34 45 97 60

CERGY THÉÂTRE

Les Contemporaines du Théâtre 95

Le Théâtre 95 accueille durant une semaine Rémi de Vos. Comédien, écrivain, celui-ci s'est imposé en moins de dix ans comme un auteur majeur, au point qu'on a pu trouver quatre de ses textes joués en même temps à Paris. Son œuvre se nourrit de la fragilité des êtres et l'infini de leur solitude, mais Rémi de Vos donne à cette tragédie une forme de violence comique. Particulièrement forte dans « Alpenstock » qui raconte les risques pour l'épouse d'un fonctionnaire nationaliste d'acheter un détergent à un Balkano-Carpatho-Transylvanien. L'incompréhension, l'incommunicabilité devient noire dans « Occident » où le pire extrémisme attire irrémédiablement le personnage masculin. Elle vire à l'absurde dans « Conviction Intime ». Cette dernière œuvre sera l'objet d'une lecture mise en espace par Joël Dragutin. À l'issue du spectacle, une rencontre est prévue avec Rémi de Vos. Le 17 février à 21 h, « Occident » ; le 19 février à 21 h, « Alpenstock » ; le 20 février à 20h30, « Conviction Intime ». 01 30 38 11 99

FOSSES DANSE

Ficelle d'encre

Sébastien Lefrançois et sa compagnie Trafic de styles, proposent leur nouvelle création : « Ficelle d'encre », où écriture, parole et gestes se répondent. L'artiste la qualifie de « choré-calligraphie ». Des artistes marocains y introduisent leur culture et leur créativité. La résidence de la compagnie Trafic de styles à l'espace Germinal est soutenue par le conseil général.

Le 12 mars à 14h30 et 21h, le 13 mars à 21h, espace Germinal.
01 34 72 26 24

ENGHIEN-LES-BAINS EXPOSITION

Mathilde est revenue

Nièce de Napoléon Ier et cousine de Napoléon III, la princesse Mathilde (1820-1904) est une figure mondaine de la société du Second Empire. Elle passait l'été à Saint-Gratien où elle recevait les artistes dans sa propriété donnant sur le lac d'Enghien. Réalisée avec le soutien du conseil général, une exposition raconte cette époque. C'est la première à être consacrée à Mathilde Bonaparte en France.

Jusqu'au 16 avril, centre culturel François Villon, entrée libre, visite commentée le 14 mars à 15h.
01 34 17 84 15

À VOS AGENDAS

AUVERS-SUR-OISE
Voix

L'église d'Auvers accueille l'ensemble vocal Exavocem, de Maffliers, qui interprétera la « Messe solennelle » de Rossini.
Le 14 février à 17h.
01 34 64 86 16

CERGY
Concert

Deux baroudeurs font escale en même temps à l'Observatoire : Tom Frager et Fred.
Le 19 février à 20h30, L'Observatoire.
01 34 33 43 57

DEUIL-LA-BARRE
Conférence

« La représentation de l'enfance dans l'art occidental ».
Le 13 mars à 17h, école municipale de musique.
01 34 28 66 14

EAUBONNE
Molière

Dans cette représentation originale des « Fourberies de Scapin », Jean Sclavis est seul en scène avec huit marionnettes presque aussi grandes que nature.
Le 13 février à 20h30, l'Orange bleue.
01 34 27 71 20

FRÉPILLON
Traîne pas trop sous la pluie

De et par Richard Bohringer. Un voyage au long cours dans la mémoire d'un homme singulier.
Le 12 mars à 20h30, salle des fêtes.
01 39 60 25 06

GARGES-LÈS-GONESSE
Abd Al Malik

Difficile de classer Abd Al Malik : slam, jazz, hip-hop ? Peu importe, un talent unique au service d'un message lucide de tolérance.
Le 13 février à 20h30, espace Lino Ventura.
01 34 53 31 00

HERBLAY
Théâtre

Le baiser de la veuve, jouée par la Compagnie valdoisienne Cavalcade en résidence au théâtre Roger Barat.
Le 9 mars à 20h45

MARLY-LA-VILLE
Chanson

Le spectacle d'Alain Schneider « Dans ma rue » est la meilleure démonstration qu'on peut écrire de vraies chansons, poétiques et drôles, pour les enfants.
Le 14 février à 16h30 espace culturel Lucien Jean.
01 34 31 37 60

ROISSY-EN-FRANCE
Feydeau

« Le Chat en poche ». C'est le comique indémodable de Feydeau porté par des comédiens renommés, dont Valérie Mairesse et Jean Benguigui.
Le 18 février à 20h45, L'Orangerie.
01 34 29 48 59

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT
Oratorio

Le discours de Martin Luther King, « I have a dream », a inspiré à Alain Gibert cet « Oratorio Lorraine Motel », chanté par le Voices Chœur International.
Le 13 mars à 20h30, théâtre Silvia Monfort.
01 39 33 01 81

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
Humour

Les séries télévisées s'invitent au théâtre, avec la compagnie de Didier Delcroix.
Le 13 mars à 20h45, salle de Chennevières.
01 34 21 85 79

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

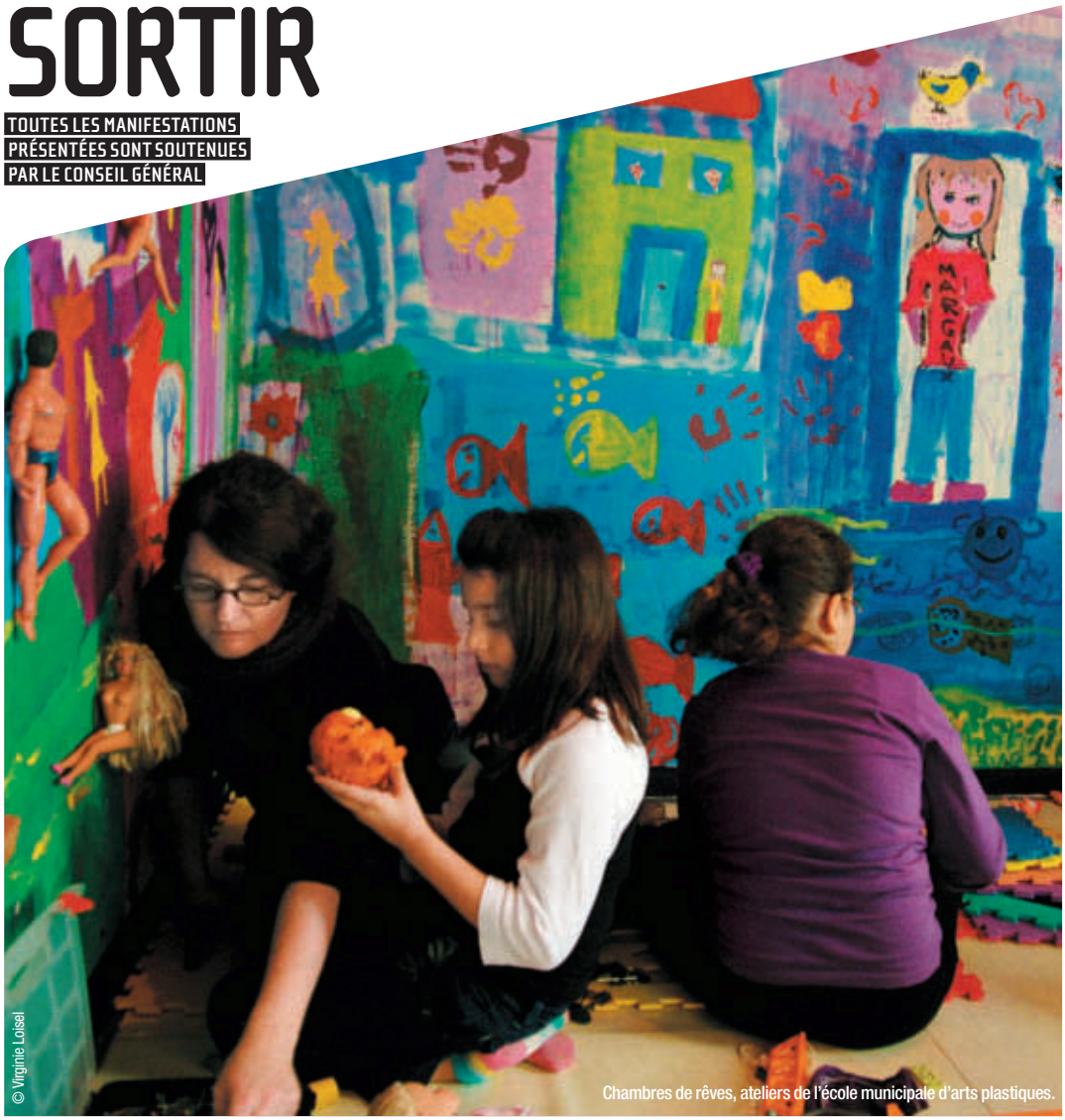

© Virginie Loisel

Chambres de rêves, ateliers de l'école municipale d'arts plastiques.

GARGES-LÈS-GONESSE EXPOSITION

Le Musée éphémère des Doucettes

Une rénovation urbaine ne peut réussir sans l'accompagnement et l'implication des habitants. Dans le cas du quartier des Doucettes où plusieurs centaines de logements sont construits ou réhabilités, la transformation a donné lieu à un projet artistique. Six appartements voués à la démolition, ainsi que les parties communes, ont été investis de juillet à décembre par 150 personnes, artistes confirmés ou habitants du quartier. Chaque pan de mur, chaque recoin est devenu le support d'œuvres qui sont autant d'actes de mémoires. L'un y amène ses poèmes, l'autre des objets ordinaires repeints en blanc. Il ajoute la dimension sociale à l'expression artistique, à moins que ce ne soit l'inverse.
Cette opération est soutenue par une subvention du conseil général.
Ouverture du Musée éphémère les week-ends à partir du mois de mars, 13 rue du Tiers-Pot. Sur rendez-vous en semaine au 01 34 53 32 37.

EN BREF

CERGY

Université ouverte
Lors d'une journée portes ouvertes, l'ensemble des sites de l'université de Cergy-Pontoise accueillera les visiteurs pour les renseigner sur les formations disponibles.
Le 13 février, de 10 h à 17 h.
01 34 25 63 22

JOUY-LE-MOUTIER

Métropolitaines

La semaine des droits de la femme illustrée par trois portraits de femmes d'aujourd'hui incarnées par un trio de danseuses.
Le 9 mars à 21 h, centre culturel.
01 34 43 38 00

PONTOISE

Country
Week-end à la mode cow-boy : stands, démonstrations, bal et concert du groupe Blackberry Smoke…
Le 13, de 10 h à minuit, et le 14 février, de 10 h à 19 h, hall Saint-Martin.
06 26 95 70 13

3536
personnes ont déjà bénéficié de l'action Éveil culturel, soutenue par le conseil général à Arnouville-lès-Gonesse. Action reconduite en 2009.

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE EXPOSITION

Chez nos cousins d'en face : un voyage au Québec

La ville de Québec a fêté récemment ses 400 ans et attiré l'attention sur elle. Cinquante panneaux ont été réalisés par Marc Belvet, spécialiste de l'histoire de l'Amérique du Nord. Accompagnés de scènes composées avec des mannequins et des objets, ils racontent l'histoire de «la belle province», depuis les voyages de Jacques Cartier et les trappeurs jusqu'aux caractéristiques du Québec contemporain : la parlure, les villes, le Saint-Laurent dans un pays qui n'a que trois saisons et six mois d'hiver.
Du 11 au 17 février, de 14h à 19h30, espace Charles Aznavour, entrée libre.
01 39 87 10 69

70
spectacles sont proposés pour la saison 2009-2010 soutenue par le conseil général.

ÉRAGNY-SUR-OISE THÉÂTRE DE L'USINE

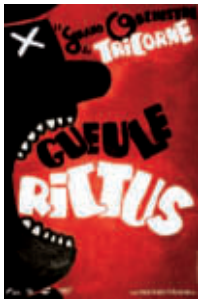

Jehan Rictus

Gabriel Randon (1867-1933), alias Jehan Rictus, fréquenta les clochards, les SDF de son temps. Il en utilisa la langue populaire pour écrire des textes. Cette originalité lui valut une carrière de chansonnier. La compagnie le Théâtre du Tricorne, originaire de Sannois, mêle musique, graphisme et théâtre. «Gueulée» par le Grand'Orchestre du Tricorne, la poésie singulière de Rictus prend toute sa dimension.
Les 19 et 20 février à 21h au théâtre de l'usine.
01 30 37 01 11

À VOS AGENDAS

BEZONS
Danse

«Variations mécaniques» est la rencontre de la danse contemporaine et des arts visuels. Un spectacle à voir en famille, dès 5 ans.
Le 17 février à 15h, théâtre Paul Éluard.
01 34 10 20 20

HERBLAY
Nuit d'Orient

La compagnie lyonnaise de danse contemporaine Nzela passe par Herblay pour donner son dernier spectacle inspiré du voyage.
Le 27 février à 21h, MJC espace André Malraux.
01 30 26 36 66

LE PLESSIS-BOUCHARD
Salon de peinture et sculpture

Le 39e Salon accueille 150 artistes et 400 œuvres, dont celles de Michel Fillette et Danielle Dekeyser, invités d'honneur.
Du 14 au 28 février, de 14h30 à 18h30, centre culturel Jacques Templier.
01 34 13 35 44

MÉRIEL
Musique irlandaise

Nouveau venu sur la scène celtique, le groupe Faolan mélange avec bonheur répertoire traditionnel et compositions originales.
Le 12 mars à 20h30, espace Rive gauche.
01 34 48 12 16

SARCELLES
Tom Tom Club

Un spectacle imaginé par quatre jeunes Australiens aussi à l'aise dans les percussions que dans le cirque.
Le 9 mars à 20h30, salle André Malraux.
01 34 38 20 51

VAURÉAL
Concert

Le Forum reçoit deux artistes à la personnalité affirmée : Soan, dont le look gothique a marqué la Nouvelle Star 2009, et Chloé Lacan, aussi bien clown que rockeuse.
16 février, à 20h30 au Forum.
01 34 24 71 71

VILLIERS-LE-BEL
Rires à Villiers

Deuxième édition d'une manifestation de découverte de jeunes talents du rire, conçue et présentée par un artiste lui-même beauvillésois, Donel Jack'sman.
Le 13 février, à 20h30, espace Marcel Pagnol.
01 34 04 13 20

EXPRESSIONS

GROUPE DE LA GAUCHE DÉPARTEMENTALE

Élus socialistes et apparentés

Les conseillers généraux de gauche répondent à 30 maires de droite !

« Mesdames et Messieurs les 30 maires de droite de ce département, dont certains sont parlementaires, vous avez attaqué très violemment l'exécutif en n'hésitant pas à faire usage du mensonge et de l'approximation pour mieux servir votre discours :

Vous accusez l'exécutif d'un manque d'objectivité dans les subventions attribuées ? C'est une accusation scandaleuse qui relève de la diffamation, lancée sans aucune preuve évidemment. Par contre, rappelez-vous que la majorité de droite d'avant mars 2008 qui avait vos faveurs a, elle, voté sans sourciller une subvention exceptionnelle de 6 millions d'euros pour le stade de Sannois-Saint Gratien (Paternotte-Scellier) afin « d'anticiper » la montée hypothétique du club en D2. Démarche sportive ou préférence orientée ?

Vous accusez l'exécutif de vouloir servir les communes de gauche ? Accusation très grave et une nouvelle contre-vérité absolue. La réforme des aides à l'investissement des communes que nous avons proposée rétablit de l'équité et introduit des critères de développement durable. Est-il scandaleux que le Vexin, la vallée de Montmorency, Sarcelles, Garges ou Argenteuil soient enfin traitées équitablement ? Comme pour le quotient familial dans la restauration des collèges avec RestO'collège, le plan numérique, l'aide au permis de conduire etc. nous avons l'intention de continuer à innover.

Vous accusez l'exécutif de faire de la communication. C'est une accusation qui tombe mal car vous savez (document officiel à l'appui) que le budget de la communication a baissé ! Mais oui, nous assumons pleinement notre rôle de défense du département et de sa place dans le Grand Paris. Bref, moins de réceptions au bénéfice de quelques-uns et plus d'informations pour les Valdoisiens.

Nous n'accepterons jamais les attaques mensongères sans réagir car nous respectons tous les Valdoisiens et leurs communes. Nous travaillons avec le sens de l'intérêt général et la conscience qu'il y a depuis trop longtemps des besoins criants non satisfaits. Vous prônez l'immobilisme, nous pensons, nous, qu'il n'y a pas une minute à perdre et nous agissons ».

Pour nous joindre http://www.pscg95.com

Élu communiste

Économie / Emploi, faire autrement

En ce début d'année, dans le Val-d'Oise comme ailleurs, beaucoup d'entre vous vivent des moments difficiles car la crise capitaliste frappe très durement.

L'on tente de nous convaincre que la reprise serait pour bientôt et que la situation pourrait s'arranger. Allons donc ! Les banques réalisent de juteux profits grâce à l'argent public reçu, mais elles continuent de fermer le robinet du crédit pour les particuliers et les PME.

Comme si de rien n'était, la spéculation boursière repart à la hausse, en compressant encore plus l'emploi et le pouvoir d'achat. C'est précisément ce mécanisme qui a conduit à la crise. Et il est encouragé par le gouvernement qui multiplie les cadeaux aux grandes fortunes et sacrifie notre potentiel industriel.

La France ne tire de son industrie que 12 % de sa richesse : une misère en comparaison à l'Italie, au Royaume-Uni ou encore à l'Allemagne où ce taux est deux fois supérieur !

Une vraie politique industrielle exige la création d'un pôle public de financement de l'économie et la fin des milliards d'euros de cadeaux versés de façon incontrôlée aux entreprises.

Elle nécessite aussi, me semble-t-il, de refuser les licenciements boursiers et ceux des entreprises bénéficiaires, de taxer les investissements directs à l'étranger et les importations qui les accompagnent, de lutter réellement contre les paradis fiscaux, de créer un système d'emploi-formation, de financer la recherche actuellement plus mal servie qu'en 2002, d'ouvrir de nouveaux droits dans l'entreprise permettant, notamment, d'associer les salariés et leurs élus aux choix de gestion.

Dominique Lesparre, vice-président du conseil général, maire de Bezons.

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

Le conseil général à contresens !

Le président du conseil général s'agite beaucoup depuis quelque temps pour tenter de convaincre les Valdoisiens que la politique qu'il mène depuis bientôt deux ans est la meilleure depuis des décennies.

Il ne recule d'ailleurs devant rien : les campagnes de publicité du département ressemblent de plus en plus à de la propagande. Elles n'hésitent pas à utiliser le logo du département pour cautionner des prises de position politiciennes ou pour raconter n'importe quoi aux Valdoisiens. En 2009, le président, avec la caution de sa « majorité », aura dépensé plus de 1 million d'euros pour son autopromotion et la publicité de son action.

Est-ce raisonnable dans une situation budgétaire « difficile », de son propre aveu ?

Pourtant, quel que soit le matraquage médiatique et publicitaire, une seule question compte : depuis deux ans, qu'est-ce qui a vraiment changé dans le quotidien des Valdoisiens ?

Est-ce que les transports fonctionnent mieux ? Est-ce qu'il y a plus d'emplois ? Est-ce que les collèges sont plus nombreux et mieux équipés ? Est-ce que les aides sociales sont plus efficaces et rendent les personnes aidées plus autonomes ? Est-ce que la sécurité s'améliore ?

À l'évidence, la réponse à ces questions est NON ! Alors tous ces états généraux, ces sondages, ces pétitions, toutes ces publicités qui clament que la vie dans le Val d'Oise est meilleure, toutes ces campagnes d'autosatisfaction… sonnent faux face à la réalité que vivent quotidiennement les Valdoisiens.

Pourtant, des choses ont changé, mais malheureusement pas dans le bon sens. C'est encore imperceptible parce que cela ne touche pas directement la vie quotidienne des Valdoisiens, mais les effets n'en seront pas moins dévastateurs dans quelque temps !

Prenons l'exemple du choix de dépenses fait par le président du conseil général. Depuis deux ans, ce dernier nous explique que la situation est grave, que la crise va entraîner une perte de recettes, que le département ne va pas pouvoir assumer tous ses engagements… en somme, que c'est très difficile de gérer un département comme le Val d'Oise.

Face à une telle situation, toute personne responsable aurait concentré ses efforts sur ce qui est essentiel pour l'avenir. Eh bien pas le président du conseil général ! Dès son arrivée, il a pris des décisions dangereuses pour l'avenir : diminution des dépenses d'équipements (transports, routes, collèges, équipements sportifs, vidéo-protection), explosion des budgets consacrés à la publicité et la communication, création d'emplois politiques à son service et celui des élus « majoritaires ».

Au moment où partout, dans le secteur public, dans le secteur privé, la tendance est à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le président du département fait tout le contraire. Au moment où toutes les collectivités, même celles gérées par la gauche, se battent pour attirer les entreprises, qui sont le meilleur rempart contre le chômage, le président du conseil général, lui, ne se bat pas pour nos emplois. Au moment où les collectivités ont tout misé sur des plans de relance dynamiques, le président refuse toute idée de relance et réduit les aides aux communes qui, elles, sont engagées dans un plan de relance par l'investissement !

On connaît le prix de ce cocktail explosif. Il a été expérimenté dans d'autres collectivités. Il débouche invariablement sur une augmentation des impôts et la fuite des entreprises.

Dans très peu de temps, le poison contenu dans la politique menée par le président du conseil général aura pleinement agi : nous vivrons alors dans un département-dortoir qui aura perdu son dynamisme, ses entreprises et ses emplois.

Peut-être est-ce là le véritable projet de la majorité socialo-communiste ?

+ d'infos sur le groupe UVO : www.unionpourlevaldoise.fr

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, AVENUE DU PARC, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX. TÉL. : 01 34 25 30 30 / FAX : 01 34 25 33 00 / www.valdoise.fr / COURRIEL : communication@valdoise.fr

L'EXÉCUTIF

Président : Didier Arnal
president@valdoise.fr

Dominique Gillot :
1re vice-présidente chargée de la culture et de la commission permanente

Gérard Sébaoun :
2e vice-président chargé de l'éducation, la jeunesse et la prévention

Philippe Doucet :
3e vice-président chargé du logement

Dominique Lesparre :
4e vice-président chargé des transports publics à la mobilité et à l'accessibilité

Viviane Gris :
5e vice-présidente chargée des affaires sociales

Hussein Mokhtari :
6e vice-président chargé de la politique de la ville et de la contractualisation

Jean-Pierre Muller :
7e vice-président chargé du développement durable, aux infrastructures et à l'aménagement

Jackie Breton :
8e vice-président chargé de l'administration générale et questeur

Philippe Demaret :
9e vice-président chargé des sports

Alain Leikine :
10e vice-président chargé du développement économique

Christophe Dulouard :
11e vice-président, chargé des finances

LES DÉLÉGUÉS

Jean-Pierre Barentin :
délégué auprès du vice-président au développement durable, chargé de l'environnement

Anita Bernier :
déléguée auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Luc Broussy :
délégué auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Contactez les élus à l'adresse suivante : vice-president@valdoise.fr

LE MÉDIATEUR

Robert Daviot :
conseiller général du canton de Domont.

Il règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général
0 800 307 510

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43
Plate-forme maltraitance personnes âgées : 39771

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
n° Vert : 0 800 300 701

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27

Service accueil et modes de garde de la petite enfance : 01 34 25 37 91

VO bébé : 0 800 019 595

Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colo-rectal
0 800 332 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05

Enfance en danger : 119

Direction de la vie sociale
01 34 25 34 05

RSA : 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire
Cinq maisons du département près de chez vous vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services

Maison du département du Vexin français
10-12, boulevard Gambetta
95640 Marines
01 30 39 61 80
Maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6, avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
Maison-valleedemontmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36, avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
Maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10, rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
Maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7, rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
Maison-paysdefrance@valdoise.fr

Service hivernal
du 13/11 au 12/3 2010
01 34 25 33 22
01 34 25 38 93

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Direction de l'action économique
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23

Direction de l'action culturelle
01 34 25 76 21

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77

Rest'O collège
08 10 30 05 10

Direction des ressources humaines
01 34 25 33 29

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Direction de la jeunesse et de la prévention
01 34 25 33 67

Permis de conduire
0 800 88 10 14

OÙ TROUVER LE MAGAZINE *LE VAL D'OISE, C'EST VOUS ?*

Le mensuel du conseil général est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département. Vous pouvez également le trouver au conseil général, dans les maisons du département, les mairies, les centres culturels, les offices de tourisme et syndicats d'initiative. Il est également disponible en version pdf sur www.valdoise.fr.
Si vous avez connaissance de Valdoisiens qui n'ont pas reçu *Le Val d'Oise, c'est vous* ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à contacter la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel : levaldoise-cestvous@valdoise.fr.
À destination des non- et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version MP3 téléchargeable directement depuis le site www.valdoise.fr

LE VAL D'OISE C'EST VOUS – **Directeur de la publication :** Didier Arnal, président du conseil général du Val d'Oise. **Rédacteur en chef :** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction :** Christelle Boucneau. Tél. : 01 34 25 31 52 – Fax : 01 34 25 33 00. **Rédacteurs :** Guillaume Gesret, Joël Godard. **Conception-réalisation :** Lowe Stratéus 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél. : 01 40 41 56 63. **Photographes :** D. Blondin, F. Dejardin, R. Dautigny, J-Y. Lacôte, A. Lebon, J. Nunes. Conseil général du Val d'Oise, 2, avenue du Parc, 95302 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 473 000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC, Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.

val d'oise
l'écodépartement
CHANGEONS D'ÈRE !
AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL
Equité entre les Valdoisiens, économies d'énergie
et accessibilité sont désormais au cœur
des investissements du Conseil général
DIDIER ARNAL
Président du Conseil général du Val d'Oise
www.valdoise.fr